

**SBP-1382® INSECTICIDE LIQUIDE À PULVÉRISER 0,1%
DOMESTIQUE**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**UN INSECTICIDE DE CONTACT QUI TUE LES MOUCHES, LES MARINGOUINS,
LES MOUCHERONS, LES PAPILLONS NOCTURNES ET LES GUÊPES**

GARANTIE: Resméthrine.....0,1% P/P

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

DANGER



POISON

N° D'HOMOLOGATION 11557 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Titulaire d'homologation:
Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way, Suite 100
Libertyville, IL 60048 USA

Agent canadien:
Valent BioSciences Corporation
40 King Street, Suite 2100
Toronto, Ontario M5H 3C2 Canada
(416) 860-6516

CONTENU NET Grammes

PREMIERS SOINS

Ce produit contient des distillats de pétrole.

EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Obtenir IMMÉDIATEMENT de l'aide médicale ou communiquer avec un centre antipoison.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Purger les yeux avec de l'eau propre pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Se laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'en quête d'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler les embruns de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau. Nocif si ingéré. Éviter toute contamination de denrées alimentaires et de nourriture destinée aux animaux. Couvrir ou retirer les aquariums et retirer les animaux domestiques avant la pulvérisation. Ne pas entreposer près de flammes découvertes ou de toute autre source de chaleur. Avant de pulvériser, couvrir ou retirer toute nourriture. Toujours pulvériser à plus de 1 mètre de tout tissu .

MODE D'EMPLOI:

Utiliser un pulvérisateur manuel qui produira un nuage de brume. MOUCHES, MARINGOUINS, MOUCHERONS ET PAPILLONS NOCTURNES: Fermer les portes et les fenêtres. Pulvériser généreusement en dirigeant le jet de pulvérisation vers le plafond jusqu'à ce que la pièce soit remplie de brume. Traiter avec 30-60 mL du produit par 28,3 mètres cubes d'espace. Fermer la pièce pendant au moins 15 minutes après chaque traitement avant de ventiler. Ventiler la pièce traitée avant d'y pénétrer de nouveau.

GUÊPES: Traiter le soir lorsque les guêpes sont au repos. Pulvériser généreusement toutes les cachettes et les aires de reproduction. Si possible, pulvériser directement les guêpes. Répéter le traitement au besoin.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant. Emballer et jeter le contenant aux ordures ménagères.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'emploi de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le

1-877-315-9819.

Avis à l'utilisateur: Se conformer strictement au mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette lors de l'utilisation de ce produit antiparasitaire. L'emploi d'un tel produit dans des conditions non sécuritaires constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))